

undefined - mardi 5 avril 2022

Vos communes

CREYS-MÉPIEU

Aimé Vial, élu de Morestel, a présenté la future mutuelle communale au CCAS



Les participants à la réunion, avec, assis au milieu Olivier Bonnard, maire du village, et à sa droite, Aimé Vial, en charge du dossier Mutestel.

Si les salariés d'entreprise sont pour la plupart couverts par une mutuelle performante, les étudiants, les commerçants, les agriculteurs et les retraités ont du mal à se retrouver dans la jungle des propositions.

C'est ce constat qui a amené la mairie de Morestel (notre édition du 2 avril) à adhérer à un système qui intéresse déjà 4 800 communes sur le territoire. Un système managé par une association loi de 1901 : Actiom.

La commune joue le rôle de facilitateur, ce sont les CCAS qui gèrent la relation avec Actiom qui, elle, connaît bien le marché, et dialogue avec les assurances mutuelles. À terme, l'adhérent sera couvert par un de ces organismes, sur la base de prestations personnalisées, avec toujours la surveillance de Actiom, cette dernière gardant la main mise sur les contrats et pouvant changer d'assurance en cas de problèmes.

C'est la situation qu'Aimé Vial, élu de Morestel, en charge de l'opération, a expliquée au CCAS de Creys-Mépieu dans la salle du conseil de la mairie. Les maîtres mots de cette proposition sont : pragmatisme, garantie et amélioration du pouvoir d'achat.

Quant au calendrier de mise en place, il se décline dans les prochains mois. Après la première enquête déjà réalisée, les premiers rendez-vous, au cours desquels les personnes intéressées expliqueront leurs cas personnels à Actiom, auront lieu en mai, le système pouvant démarrer début septembre. Il reste aux mairies de Creys-Mépieu, de Vézeronce-Curtin, voire d'autres

communes, de se raccorder à la démarche de Morestel entre-temps. Cette démarche a déjà un nom : Mutestel.